

# Feuille de renseignements sur la santé et la sécurité

## Division de l'apprentissage et de la garde de la petite enfance

### Qualité de l'air et fumée des feux de forêt

Information à l'intention des centres de garde d'enfants, des prématernelles et des garderies à domicile autorisés

#### La pertinence de la qualité de l'air et de la fumée des feux de forêt pour les services de garde d'enfants

Au Manitoba, les épisodes de fumée des feux de forêt et de mauvaise qualité de l'air sont de plus en plus fréquents, particulièrement au printemps et à l'été. Les enfants sont plus vulnérables que les adultes aux effets de la fumée, car leurs poumons sont encore en développement, ils respirent plus rapidement que les adultes et ils ne sont pas toujours en mesure de reconnaître ou de communiquer leurs symptômes. L'exposition à une mauvaise qualité de l'air peut provoquer de la toux, des difficultés respiratoires, une irritation des yeux, de la fatigue et peut aggraver l'asthme ainsi que d'autres problèmes respiratoires.

#### Qu'est-ce qu'un épisode de mauvaise qualité de l'air?

Les épisodes de mauvaise qualité de l'air surviennent lorsque les polluants atmosphériques, comme la fumée des feux de forêt, les particules fines et d'autres contaminants, atteignent des niveaux pouvant présenter des risques pour la santé. Au Manitoba, ces épisodes se produisent souvent pendant la saison des feux de forêt et peuvent coïncider avec des avis liés à la cote air santé (CAS) ou avec des conditions de fumée visibles, même lorsqu'aucun avis officiel n'est émis.

#### Rôle des fournisseurs de services de garde d'enfants

- Surveiller chaque jour les conditions locales de qualité de l'air pendant les épisodes de fumée, les feux de forêt et les épisodes de mauvaise qualité de l'air au moyen de la page des prévisions météorologiques d'Environnement Canada ou de l'application MétéoCAN.
- Adapter les programmes, les horaires et les environnements afin de réduire l'exposition des enfants en fonction des niveaux de la cote air santé (CAS) et des conditions observées.
- Observer attentivement les enfants afin de déceler les symptômes et intervenir rapidement.

#### Comprendre la qualité de l'air et les avis au Manitoba

- Le ministère de l'Environnement, du Climat et des Parcs du Manitoba surveille la qualité de l'air et diffuse de l'information ainsi que des avis pour orienter les décisions en matière de santé publique.
- La CAS est une échelle de 1 à 10+ conçue pour aider à comprendre les risques pour la santé liés à la pollution atmosphérique.
- Des valeurs plus élevées de la CAS indiquent des risques plus importants pour la santé, surtout chez les enfants et les autres personnes vulnérables.
- Une mauvaise qualité de l'air peut survenir même en l'absence d'un avis officiel. Les fournisseurs de services de garde devraient tenir compte à la fois des niveaux de la CAS et des conditions de fumée visibles pour évaluer les risques et adapter les programmes au besoin.

## Directives relatives à la CAS pour les activités extérieures en services de garde

CAS 1-3	Risque faible	Les activités extérieures peuvent se poursuivre comme d'habitude.
CAS 4-6	Risque modéré	Envisager de réduire les activités extérieures exigeantes, surtout si des enfants présentent des symptômes.
CAS 7-10	Risque élevé	Réduire ou reporter les jeux extérieurs; les enfants devraient limiter leurs efforts.
CAS 10+	Risque très élevé	Éviter les activités extérieures et déplacer les programmes à l'intérieur lorsque cela est possible.

### Planification pendant les épisodes de fumée des feux de forêt

- Utiliser les niveaux de la CAS et les conditions visibles (fumée, visibilité réduite) pour orienter les décisions.
- Limiter le temps passé à l'extérieur lorsque la fumée est visible ou que la qualité de l'air est mauvaise.
- Déplacer les activités physiques à l'intérieur et en réduire l'intensité.
- Garder les fenêtres et les portes fermées lorsque la qualité de l'air extérieur est mauvaise, dans la mesure du possible.
- Utiliser un système de filtration de l'air ou des purificateurs d'air, s'ils sont disponibles.
- Éviter les activités qui pourraient détériorer la qualité de l'air intérieur.

### Enfants présentant un risque accru

- Les nourrissons et les jeunes enfants sont particulièrement sensibles à la pollution atmosphérique.
- Les enfants atteints d'asthme, de problèmes cardiaques ou d'autres maladies respiratoires peuvent présenter des symptômes à des niveaux plus faibles de la CAS.
- S'assurer que les médicaments prescrits (comme les inhalateurs) sont facilement accessibles et utilisés conformément aux plans de soins.

### Utilisation des masques

- Les nourrissons et les enfants de moins de 2 ans ne doivent pas porter de masque.
- Les enfants de plus de 2 ans peuvent porter un masque s'ils le tolèrent et sont surveillés, mais le masque n'élimine pas entièrement l'exposition à la fumée.
- Les masques ne doivent jamais être portés pendant le sommeil ou les périodes de repos.

### Intervention en présence de symptômes

- Surveiller l'apparition de toux, de difficultés respiratoires, de respiration sifflante, de fatigue, de maux de tête ou d'irritation des yeux.
- Si des symptômes apparaissent, déplacer l'enfant dans un endroit où l'air intérieur est plus propre et réduire ou interrompre l'activité physique.
- Consulter un professionnel de la santé si les symptômes persistent ou s'aggravent.

## Pratiques recommandées

- Élaborer un plan d'intervention en cas de mauvaise qualité de l'air et de fumée des feux de forêt. (Voir ci-dessous.)
- Examiner les procédures d'urgence et de communication avant la saison des feux de forêt.
- Communiquer clairement aux familles les politiques et les attentes relatives à la qualité de l'air et à la fumée des feux de forêt.
- Surveiller les conditions de qualité de l'air tout au long de la journée pendant les épisodes de fumée.
- Examiner et ajuster les pratiques à la suite d'épisodes importants de mauvaise qualité de l'air.

## Élaboration d'un plan d'intervention en cas de mauvaise qualité de l'air et de fumée des feux de forêt

Un plan d'intervention en cas de mauvaise qualité de l'air aide les programmes à se préparer aux épisodes de fumée et à réagir de façon uniforme lorsque la qualité de l'air peut présenter un risque. En voici quelques éléments clés :

1. Quand le plan s'applique
  - S'applique pendant les avis de CAS, les épisodes de fumée des feux de forêt ou les périodes de mauvaise qualité de l'air.
  - Précise qui est responsable de surveiller les conditions de qualité de l'air.
2. Mesures de prévention
  - Surveiller régulièrement la CAS et les conditions prévues.
  - Adapter les jeux extérieurs (durée plus courte, intensité moindre, solutions de rechange à l'intérieur).
  - Améliorer la qualité de l'air intérieur (fermeture des fenêtres, utilisation d'un système de filtration de l'air).
3. Rôles et responsabilités du personnel
  - Déterminer qui surveille l'apparition de symptômes chez les enfants.
  - Préciser qui adapte les programmes et communique les changements.
  - Veiller à ce que le personnel comprenne les procédures d'intervention et les exigences en matière de signalement.
4. Intervention en cas de symptômes ou d'exposition
  - Veiller à ce que le personnel connaisse bien les symptômes liés à l'exposition à la fumée.
  - Consulter les procédures médicales et d'urgence existantes.
  - Déterminer à quel moment il faut consulter un professionnel de la santé.
5. Communication avec les familles
  - Décrire la façon dont les familles seront informées des changements liés à la qualité de l'air.
  - Communiquer les politiques et les attentes avant la saison des feux de forêt.
6. Révision et amélioration
  - Examiner les pratiques après les épisodes de mauvaise qualité de l'air et de fumée des feux de forêt.
  - Réviser le plan au besoin et transmettre les changements au personnel et aux familles.

## **Pour plus de renseignements :**

- [Effets sur la santé de l'exposition à la fumée des feux de forêts](#) (gouvernement du Manitoba)
- [Air Quality and You](#) - Air Quality Guidance for Schools and Child Care (gouvernement du Manitoba)
- [Cote air santé](#) (gouvernement du Canada)